

Je remercie M. ...

ainsi que les Conseillers Consulaires, Jean – luc Delcroix, Michelle Mauduit et Jean – Christophe Romanet, les Personnalités ou leur représentant, des corps constitués, des ambassades et consulats, des maires des communes environnantes, des diverses associations civiles et militaires, et toutes les personnes présentes, pour avoir répondu à l’invitation de la Fédération des Groupements Français de Monaco, afin de célébrer la Fête Nationale Française.

La France du 18 ème siècle qui a donné au monde les Lumières démontre par un certain 14 juillet 1789 qu’il n’y a pas de fatalité en Histoire.

Écrit par Profile Supprimé

Samedi, 02 Août 2014 13:56 - Mis à jour Samedi, 02 Août 2014 14:11

Les peuples peuvent prendre en main leur destin, changer les choses, fabriquer de l'avenir qui dépendrait de leurs aspirations.

Certes l'accouchement d'une nouvelle société n'est pas sans douleur. Les erreurs, les maladresses, les outrances même font malheureusement partie des bouleversements auxquels l'Europe assiste alors.

D'un côté, l'effarement devant l'audace, de l'autre, l'espoir d'une meilleure justice, d'une liberté à partager au sein d'une communauté nationale renforcée face à l'adversité.

Dès lors, l'Homme se trouve au centre de l'Histoire au travers de la devise trilogique chère à Jean – Jacques Rousseau, reprise par nombre d'orateurs de la Révolution, devise présente au cœur des fêtes républicaines.

Aujourd'hui, toutes les mairies, toutes les écoles de France, affichent fièrement la trinité laïque de liberté, d'égalité et de fraternité, instaurée officiellement sous la troisième république.

La France de 1789 est le premier pays qui se construit sur la pensée philosophique du siècle des écrivains éclairés, dont s'inspirent alors les ténors du changement.

Robespierre, fort décrié et justement à cause de la Terreur, fut néanmoins l'instigateur de cette devise nationale en décembre 1790. Il fut aussi le premier défenseur du suffrage universel et de la souveraineté populaire. Il intervint avec force dans le débat sur l'abolition de l'esclavage et la fin de la colonisation. Il exigea que l'on accorde la pleine citoyenneté pour les comédiens et les juifs.

De nombreuses autres avancées sont l'œuvre de la révolution française, née ce 14 juillet 1789, comme la création des municipalités décidées par le décret du 12 novembre 1789. Un mois plus tard, 44 000 villes, bourgs ou communautés de campagne s'installent au sein des « communautés d'habitants ».

Les premières élections municipales ont lieu en février 1790. L'écharpe aux trois couleurs, attachée d'un nœud et ornée d'une frange couleur d'or pour le Maire, blanche pour les officiers municipaux est instaurée par la loi du 19 avril 1790. Le buste de Marianne, quand à lui, attendra 1877 pour figurer dans toutes les Mairies de France. Dans la foulée des municipalités, sont

Écrit par Profile Supprimé

Samedi, 02 Août 2014 13:56 - Mis à jour Samedi, 02 Août 2014 14:11

créés les départements. Cette même année la gabelle est abolie tandis que la taille disparaît remplacée par l'imposition ordinaire. D'ailleurs, la première mesure réclamée par le peuple dans les cahiers de doléances de 1789 concernait la baisse des impôts. Demande encore d'actualité, me semble t-il ?

Des mesures inédites complètent la panoplie des réformes, ainsi du droit d'auteur reconnu en 1791 et 1793.

De fait, c'est la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen qui demeure le fleuron de la Révolution française. C'est une œuvre éclair, écrite à plusieurs mains dans l'été de la prise de la Bastille, remaniée jusqu' à la dernière minute, notamment la question, abandonnée hélas, d'une déclaration des devoirs. Question qui fait encore actuellement débat.

Rappelons, parmi les articles les plus importants, cet article 1 stipulant que « *les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit* »

L'article 2 qui précise les droits de liberté, propriété, sûreté et de résistance à l'oppression.

L'article 10 qui garantit la liberté d'opinion renforcé par l'article 11 qui déclare que « *la libre*

Écrit par Profile Supprimé

Samedi, 02 Août 2014 13:56 - Mis à jour Samedi, 02 Août 2014 14:11

communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme

».

Les mesures adoptées par la Révolution jacobine renforcent alors la cohésion nationale, en abolissant les Provinces et en accordant à la langue française droit de citer partout, langue de tous et pour tous et non plus considérée comme l'instrument exclusif du pouvoir du Roi ou de l'Etat, tel qu'il avait été défini par l'ordonnance de Villers-Cotterêts, signée par François 1^{er} en 1539.

Les idées de mutation circulent dès lors sur le territoire national grâce à l'universalité du français.

Evoquer le 14 juillet 1798, c'est aussi ne pas oblitérer son caractère festif né de la joie de la prise de la bastille par le peuple de Paris.

La fête de la Fédération un an après, rassemble toutes les composantes sociales du pays. Et cette manière « bon enfant » de célébrer, dès lors le 14 juillet, investit tous les villes et villages

Écrit par Profile Supprimé

Samedi, 02 Août 2014 13:56 - Mis à jour Samedi, 02 Août 2014 14:11

de France et d'outremer, les quartiers, les places, les chapiteaux ; sous les lampions, et en musique, on danse ; un peu partout des défilés patriotiques s'organisent et les feux d'artifice clôturent ces rassemblements populaires. Cela démontre que tous ensemble on peut décrocher les étoiles ! Les français de l'étranger gardent au cœur cette date qui nous réunit. Ici, à Monaco, nous avons plus de chance ; nous festoyons deux fois dans la même journée. A présent, dans cette Maison de France, lieu hautement symbolique de toute la communauté française et de l'indéfectible amitié franco – monégasque, et, ce soir, à la fraîche, à l'invitation de Monsieur l'Ambassadeur.

Mesdames, messieurs, on ne peut évoquer le 14 juillet, sans mentionner aussi le formidable élan unificateur apporté par l'hymne de l'armée du Rhin, hymne de combat, composé par Rouget de Lisle en 1792, devenu hymne national trois ans plus tard. Cet hymne là se distingue d'emblée de ses voisins en écartant la dimension quasi religieuse et liturgique accolée à la nation en Allemagne ou à la royauté comme symbole de la nation en Angleterre. Certes, la Marseillaise est un hymne de lutte et de résistance face aux armées royalistes liguées contre la France des idées neuves, mais également d'éveil.

Il lie fortement, je cite « l'identité de la république à la résistance aux tyrannies » précise le philosophe et sociologue Edgar Morin dans une analyse pertinente des couplets de la Marseillaise ; tantôt associant le patriotisme à la liberté, tantôt ajoutant l'idée d'égalité à celle de liberté, ou bien encore rapprochant patriotisme et universalisme ; je vous livre en conclusion ces quelques vers :

« la France que l'Europe admire

Écrit par Profile Supprimé

Samedi, 02 Août 2014 13:56 - Mis à jour Samedi, 02 Août 2014 14:11

A reconquis sa liberté

Et chaque citoyen respire

sous les lois de l'égalité... »

Danielle Merlino

Présidente de la Fédération des Groupements Français de Monaco

Écrit par Profile Supprimé

Samedi, 02 Août 2014 13:56 - Mis à jour Samedi, 02 Août 2014 14:11

